

 **CHARTE DES ENTREPRISES D'INSERTION**

**PRÉAMBULE**

La charte présente les valeurs clés de notre secteur, fondement de notre culture d'entreprise. Elle oriente nos engagements auprès de nos clients commerciaux et mandants, ainsi qu'auprès des bénéficiaires de nos prestations socio-professionnelles.

Elle guide notre sens de l'action et s'inscrit dans le prolongement de la vision globale, exprimée dans les principes directeurs de la Fondation le Relais.

Elle est un repère pour les collaboratrices et collaborateurs qui en font leur base de travail, dans l'application de leur posture professionnelle, bienveillante et humaniste, au côté des publics pris en compte. En adhérant à ces valeurs d'entreprise, elles et ils s’engagent à les porter à la connaissance de nos partenaires

**NOS VALEURS**

**ECOUTE**

L'accueil des candidates et candidats à l'insertion, est avant tout basé sur l'approche de la personne dans une posture non-jugeante et indulgente, dans le respect de l'écoute d'autrui, quelle que soit sa situation.

**CONFIANCE**

Edifiée dans le temps, la confiance implique, de la part des professionnelles-els, de poser les règles de partage dans une cohérence allant "de la communication aux actes". Ainsi, le-la participant-e pourra s'engager guidé par les repères établis. Le cadre posé, une ouverture à la diversité pourra trouver sa place dans la relation et le quotidien des acteurs.

**VALORISATION**

Toutes actions des professionnelles-els visent la valorisation des actes, et de là, la valorisation de la personne. Par l'expérimentation, l'apprentissage, la prise de risque mesurée et les objectifs posés avec le participant, l'accompagnement s'oriente vers le renforcement de la confiance en soi, dans l'accomplissement des tâches, source de fierté et du plaisir d'entreprendre.

**AUTONOMIE**

L'autonomie, posée en termes de finalité, se développe dans le travail et l'acquisition du sens des responsabilités. Indissociable de la confiance, elle sera renforcée par la transmission des savoir-être et des savoir-faire, instruits et guidés par les formatrices-teurs dans l'expérience d'un travail en entreprise. Cette valeur s'inscrira dans la participation active à un esprit d'équipe dans le sens du partage et de la solidarité.

**PROFESSIONNALISME**

La posture professionnelle des collaboratrices et collaborateurs est centrée sur l'empathie et la tolérance. Un traitement en toute équité des personnes et des situations est fondamental afin de garantir le respect d'autrui.

La qualité de la relation sera également travaillée avec les participants, orientés sur le marché de l'emploi. L'acquisition de cette sensibilisation aux rapports interpersonnels va leur permettre, ainsi mieux préparés, de s'inscrire plus durablement dans la vie active.

Enfin, en tant qu'entreprises productives et formatrices, tournées vers des marchés concurrentiels, nous nous devons d'assurer la qualité de nos produits. Cette "valeur ajoutée" est reportée au bénéfice des personnes accueillies en tant que travailleuses et travailleurs, accompagné(e)s par nos compétences de professionnelles-els des métiers enseignés.

**Fondation Le Relais Les Entreprises d’Insertion**

**La Directrice Le responsable de secteur**

Mme Sarah BENKHETTAB M. Patrik VUILLEMIN ZOLLINGER